

RogueESR

<http://roqueesr.fr>

Communiqué de presse du 01-02-19

Politique de recherche : *business as usual*

C'est peu dire que les espoirs de la communauté académique ont été douchés. A l'occasion de la première convention des directeurs et directrices de laboratoires du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) le premier ministre, M. Philippe, n'a pas annoncé de changement de politique, ni sur l'emploi scientifique, ni sur le Crédit d'Impôt Recherche, mais une loi de programmation pour la recherche pour... fin 2020. L'affirmation selon laquelle il y aurait eu augmentation de « 8% du budget de la recherche » en deux ans n'a pas manqué de nous surprendre, car elle ne correspond à aucune donnée tangible (voir l'annexe budgétaire rappelant les faits, ci-dessous). Le premier ministre a également annoncé la constitution de « groupes de travail », dont on sait qu'ils constituent l'ordinaire managérial pour faire co-produire les régressions par ceux qui les subissent, autour de trois axes :

- Le « financement des projets scientifiques les plus ambitieux et les plus novateurs », c'est-à-dire l'accentuation de la politique de guichet, au détriment des crédits récurrents.
- L'« attraction vers les carrières scientifiques des jeunes talents en offrant des parcours scientifiques compétitifs à l'échelle internationale », c'est-à-dire l'accentuation de la précarisation, de la dérégulation des statuts et de la baisse programmée de l'emploi scientifique pérenne.
- Le « développement de la recherche partenariale entre public et privé, convertissant les résultats de recherche en innovation », c'est-à-dire l'accentuation d'un financement du privé par le public, comme c'est déjà le cas avec le CIR, et une incitation toujours plus pressante des personnels du CNRS à la création d'entreprise.

Le signal envoyé est clair, que résume bien cette phrase du premier ministre : « *Choisir, c'est renoncer* ». Il faut maintenant répondre à ce renoncement délibéré par une gradation des moyens d'action collective.

Budget : les faits

Le budget de l'Etat est organisé en missions et en programmes, dont les financements sont détaillés dans les annexes budgétaires (les « jaunes » et les « bleus »), qui font preuve. Le budget ministériel n'est pas un découpage pertinent. Nous donnons ci-dessous la réalité de l'évolution sur deux ans des budgets, les lignes pertinentes (les deux premières) étant la subvention pour charge de service public pour les recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires (première ligne) et les formations supérieures, la recherche universitaire et la vie universitaire (deuxième ligne). Le calcul d'inflation est basé sur les estimations de la Banque de France. Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), c'est-à-dire l'évolution mécanique des salaires induite par la démographie, n'a pas été soustrait, qui correspond à 0,7% du budget au CNRS (25 M€) et 1% de la subvention totale pour charge de service public. Par comparaison, le coût du Crédit d'Impôts Recherche, qui n'est pas connu avec précision, est autour de 6 milliards € / an, et le coût des 50 postes demandés par RogueESR, autour de 5 millions € /an ...

Budget de l'enseignement supérieur et de la recherche en milliards d'euros

	2017	2018	2019	Variation apparente sur 2 ans	Variation hors inflation sur 2 ans
Recherche hors Université (service public)	5,3	5,3	5,4	+2,2%	-1,6%
Université (service public)	12,7	12,9	13,0	+2,1%	-1,7%
Mission ESR	27,1	27,4	27,9	+3,0%	-0,9%
CNRS	3,3	3,4	3,5	+5,0%	+1,2%
Budget MESRI	23,9	24,5	25,1	+5,0%	+1,1%

RogueESR est un collectif de membres de la communauté académique. Il rassemble celles et ceux qui font vivre ses institutions au quotidien, et qui souhaitent défendre un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert à toutes et tous.

Contact : contact@roqueesr.fr

Twitter : [@roqueesr](https://twitter.com/roqueesr)